



Développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales et Prévention de la corruption

Ingénieur. Ghada Labib
Sous-ministre des communications et des technologies
«de l'information pour le développement institutionnel

Les développements technologiques et numériques se sont accélérés, et toute organisation cherchant à atteindre, développer et réaliser ses objectifs ne peut plus le faire sans suivre le rythme de ces développements, comme diverses technologies numériques telles que l'intelligence artificielle, la blockchain et le Big data.. et d'autres peuvent jouer un rôle de soutien et d'amélioration de la solidité et de la performance des institutions si elles sont bien employées. La pandémie de corona a également contribué à la consolidation de l'orientation des institutions vers le développement institutionnel numérique, de sorte que la transformation numérique est devenue une nécessité impérative pour toutes les institutions, et non une mode ou une sorte de luxe, afin de passer à un nouveau modèle commercial, car il s'agit d'un processus continu qui présente un grand avantage pour l'État et les citoyens, à la fois en termes d'amélioration de l'efficacité de la gestion des ressources de l'État ou de fourniture de services distingués aux citoyens, et de lutte et de prévention de la corruption.

De nombreuses études et pratiques égyptiennes et internationales révèlent que le développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales peut être un facteur décisif dans la prévention et la lutte contre la corruption, car le développement institutionnel numérique contribue à créer un nouvel environnement de travail ou à améliorer l'environnement de travail existant, à renforcer l'idée de séparation entre le demandeur et le fournisseur et à faciliter les actions gouvernementales grâce à une communication efficace et à un échange instantané de données entre les différentes autorités compétentes.

Dans ce contexte, l'importance du développement institutionnel numérique est soulignée comme une voie stratégique pour créer un modèle d'entreprise au sein des institutions gouvernementales utilisant la transformation numérique pour soutenir leur capacité à s'adapter aux exigences des citoyens et à obtenir satisfaction et prévenir et combattre la corruption, en créant une génération de cadres gouvernementaux capables de diriger le changement, d'accroître l'efficacité et l'efficacité des institutions gouvernementales, d'améliorer la qualité des services fournis aux citoyens et de renforcer leur participation numérique.

Cet article vise à surveiller et à analyser le rôle du développement institutionnel numérique dans la création d'institutions gouvernementales numériques fortes, participatives et capables de s'adapter aux changements locaux et internationaux, de prévenir la corruption et de renforcer la satisfaction et la confiance des citoyens envers l'État pour atteindre une nouvelle République intelligente.

Premièrement: Le développement institutionnel numérique (concept et piliers):

Il existe de nombreuses définitions fournies par les chercheurs et les institutions pour le concept de développement institutionnel numérique; certains le définissent comme: «Transformation numérique des institutions pour améliorer l'environnement de travail et ses résultats et prévenir la corruption». D'autres le définissent comme: «L'utilisation de la technologie pour changer radicalement les affaires et les services, en utilisant les dernières technologies telles que l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et d'autres technologies de pointe pour développer des modèles d'affaires et prévenir la corruption». Le développement institutionnel numérique est également défini comme: «Le processus de transition des institutions vers un modèle d'affaire basé sur les technologies numériques dans l'innovation des produits et services, la fourniture de nouveaux canaux de revenus qui augmentent la valeur de leurs produits et la prévention de la corruption».

La Vision 2030 de l'Égypte se concentre sur la gouvernance des institutions de l'État et de la société à travers la réforme administrative, la consolidation de la transparence, le soutien des systèmes de suivi et d'évaluation et l'autonomisation du gouvernement et des administrations locales. Le sixième objectif de la Vision prévoit la gouvernance des institutions de l'État et de la société.

D'autres le définissent comme: «Le processus d'application des technologies numériques pour renouveler la mise en œuvre des affaires, créer et présenter de nouvelles valeurs et prévenir la corruption». Certaines études et institutions le définissent comme: «Tirer parti de la révolution de l'information et de la communication; afin de fournir des services et des produits d'une manière innovante qui génère une expérience distinctive à tous les niveaux». Alors que certains le décrivent comme: «Le changement associé à l'application de la technologie numérique dans tous les aspects, qui cible toute institution et toutes les activités changeant le modèle d'affaires et les procédures de travail, ainsi que restructurant les institutions et les services afin de simplifier les procédures de travail, faciliter les services et leur fonctionnement, raccourcir les étapes, les coûts et le temps, et prévenir la corruption, de sorte que nous ayons un nouveau modèle de service ou d'affaires».

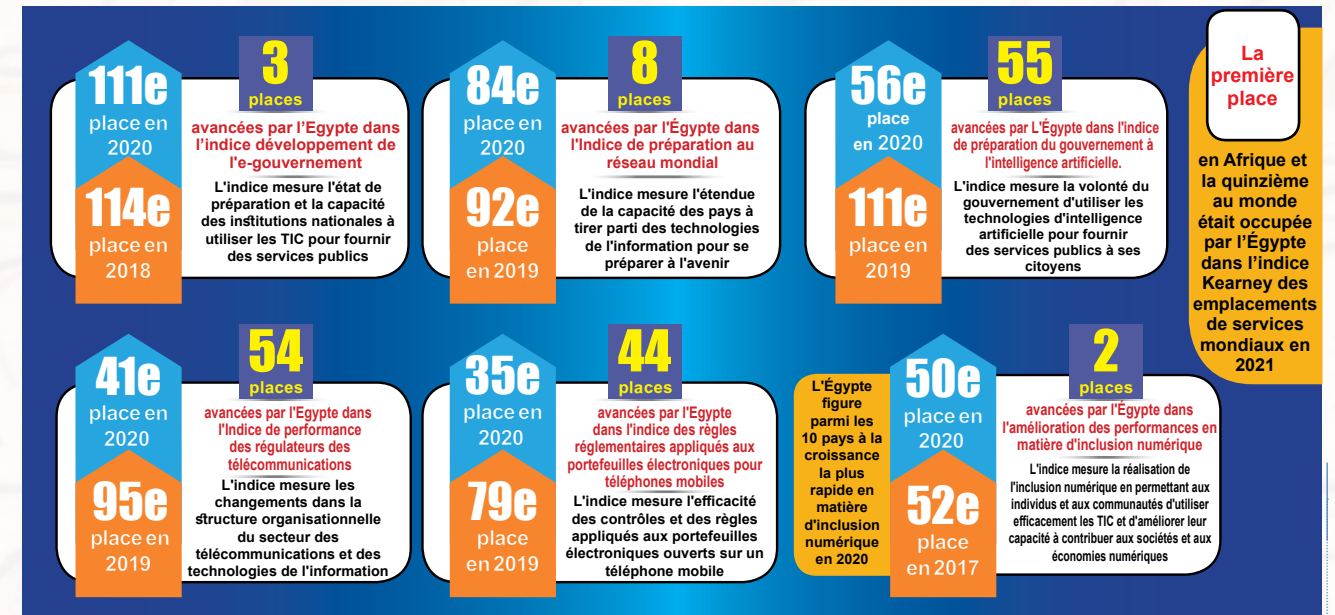
Certaines publications se réfèrent au développement institutionnel numérique comme suit: «Investir dans le changement de pensée et de comportement en vue de transformer radicalement la façon de travailler, en profitant du grand développement technologique en cours afin de servir les bénéficiaires plus largement et mieux et prévenir la corruption. La transformation numérique offre un énorme potentiel pour construire des sociétés efficaces, compétitives et durables en réalisant un changement radical dans les services des différentes parties, tout en améliorant leurs expériences et leur productivité grâce à une série de processus proportionnels, parallèlement à la reformulation, l'activation et la mise en œuvre des procédures nécessaires en vue de prévenir la corruption».

En fait, la définition la plus précise du développement institutionnel numérique est: »Adaptation continue des institutions à un environnement en constante évolution». Les avantages et les bénéfices du développement institutionnel numérique sont nombreux, notamment en ce qu'il permet de réduire considérablement les coûts et les efforts, d'améliorer et d'organiser l'efficacité opérationnelle, de raffiner la qualité, de simplifier les procédures d'obtention des services fournis aux bénéficiaires et de prévenir la corruption. Le développement institutionnel numérique crée également des opportunités de fournir des services innovants et créatifs en dehors des méthodes traditionnelles de fourniture de services, aide les institutions à se développer et à se répandre plus largement, à atteindre un plus grand segment de clients et du public et à prévenir la corruption.

Il existe un certain nombre de piliers stratégiques pour réaliser le développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales, notamment: un environnement numérique équipé, des techniques technologiques de soutien, un fonctionnaire qualifié et compétent et une excellence opérationnelle durable.

Deuxièmement: Les références du développement institutionnel numérique en Egypte:

Il existe de nombreuses références et documents juridiques et politiques qui sous-tendent la nécessité et l'inévitabilité de la mise en œuvre du développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales, notamment :



1) La Constitution Égyptienne:

La Constitution égyptienne comprend un certain nombre d'articles qui soutiennent la mise en œuvre du développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales; le premier article stipule que le système étatique est basé sur l'État de droit. L'article (14) affirme le droit des citoyens d'occuper des fonctions publiques sur la base de l'efficacité, sans favoritisme ni médiation, et l'article (25) oblige l'État à élaborer un plan global pour éliminer l'analphabétisme numérique chez les citoyens.

L'article (27) oblige également l'État à fonder son système économique sur le respect des normes de transparence et de gouvernance. L'article (31) souligne la sécurité de l'espace de l'information en tant qu'élément essentiel de l'économie et du système de sécurité nationale, et l'obligation de l'État de prendre les mesures nécessaires pour le préserver. L'article (68) traite de la question des données, de leur conservation et de leur circulation, où l'article souligne que «les informations, les données, les statistiques et les documents officiels appartiennent au peuple, et leur divulgation à partir de diverses sources est un droit garanti par l'État à chaque citoyen, et l'État est tenu de les fournir et de les mettre à la disposition des citoyens de manière transparente, et la loi réglemente les contrôles d'obtention, de mise à disposition et de diffusion des informations. Elle établit également la pénalité pour la rétention d'informations ou la fourniture délibérée de fausses informations. Les institutions de l'État sont tenues de déposer les documents officiels après la fin de leur période de travail à la Maison nationale des documents, de les protéger et de les sécuriser contre la perte ou les dommages, de les restaurer et de les numériser, par tous les moyens et outils modernes». L'article (176) souligne que l'État assure le soutien de la décentralisation administrative, financière et économique des unités administratives locales, et l'État leur fournit l'assistance scientifique, technique, administrative et financière dont ces unités ont besoin.

2) La Vision de l'Égypte à l'horizon 2030:

La Vision 2030 de l'Égypte se concentre sur la gouvernance des institutions de l'État et de la société à travers la réforme administrative, la consolidation de la transparence, le soutien des systèmes de suivi et d'évaluation et l'autonomisation du gouvernement et des administrations locales. Le sixième objectif de la Vision prévoit la gouvernance des institutions de l'État et de la société. De plus, elle souligne que la gouvernance des institutions de l'État et de la société est efficace et efficiente pour les organes officiels de l'État, les institutions du secteur privé et la société civile et rend la gouvernance et le respect des lois, des règles et des procédures dans le cadre de l'État de droit et d'un cadre institutionnel nécessaires pour parvenir à la transparence, à la responsabilité et à la lutte contre la corruption.

3) Objectifs de développement durable: (SDGs)

Les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies comprennent un soutien au développement institutionnel numérique, l'Objectif 16 mettant l'accent sur la création d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux, l'établissement de sociétés fondées sur l'État de droit et la bonne gouvernance à tous les niveaux et sur des institutions transparentes, efficaces et responsables, la réduction significative de la corruption et des pots-de-vin sous toutes leurs formes, la prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux, l'accès du public à l'information et la promotion et l'application de lois et de politiques non discriminatoires pour parvenir au développement durable.

4) Agenda 2063 pour l'Afrique:

L'Agenda 2063 de l'Afrique pour le développement durable met l'accent sur la promotion des principes, des valeurs et des pratiques

La transition du gouvernement vers la nouvelle capitale administrative sera qualitative et non géographique d'un bâtiment à l'autre, car la transition comprend un changement dans la façon dont le gouvernement fonctionne et s'exécute, ses relations avec les citoyens et la fourniture de services. Le gouvernement sera participatif, car il traitera les uns avec les autres au sein de la capitale à travers des systèmes numériques qui lui permettront d'échanger des données et des documents liés à la fourniture de services aux citoyens de manière numérique efficace et transparente, de sorte que le gouvernement agira comme un guichet unique



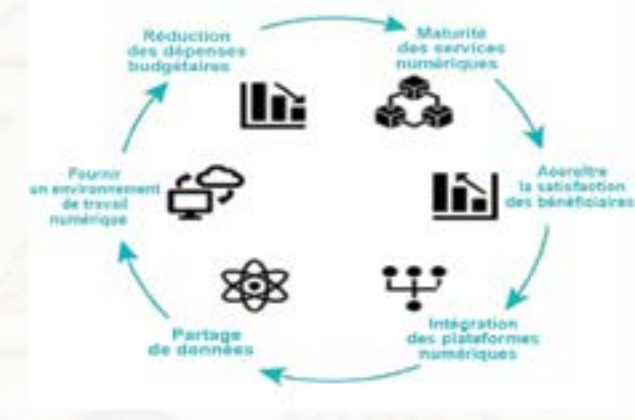
en vue de faire respecter l'État de droit et sa souveraineté, renforcer des institutions solides et transformer le leadership à tous les niveaux.

Troisièmement: Les efforts et les applications du développement institutionnel numérique en Égypte:

La direction politique a lancé la stratégie de l'Égypte numérique, une vision et un plan complets visant à transformer l'Égypte en une société numérique interactive sécurisée et productive. La construction d'une Égypte numérique repose sur trois axes principaux, à savoir la transformation numérique, la construction de l'humain égyptien numériquement et la promotion de l'innovation technologique, et ces axes dépendent de piliers importants, qui sont une infrastructure efficace, un cadre législatif et de gouvernance, et leadership international.

La transformation numérique en Égypte se déroule selon un plan intégré qui inclut toutes les institutions, les employés et les citoyens, que ce soit dans la capitale ou dans les gouvernorats. L'État est déterminé à un changement global et à un développement spatial intégré, non à la marginalisation ou à l'exclusion, mais à une croissance inclusive pour tous, ce qui se reflète dans de nombreux projets, notamment la nouvelle capitale administrative, la construction de gouvernorats numériques et le projet national pour le développement des villages égyptiens «Vie Décennie»...Et d'autres.

La stratégie numérique de l'Égypte contribue à la réalisation des 17 SDGs des Nations Unies pour le développement durable et des objectifs de la Vision 2030 de l'Égypte visant à développer l'appareil administratif de l'État, à améliorer les services publics et à renforcer la communication avec les citoyens, car la stratégie vise à développer l'infrastructure des TIC, à promouvoir l'inclusion numérique, à atteindre l'inclusion



financière, à renforcer les capacités, à encourager l'innovation et à favoriser l'innovation technologique, à lutter contre la corruption, à assurer la sécurité de l'information et à renforcer la position de l'Égypte aux niveaux régional et international.

Partant du fait que le renforcement de la gouvernance administrative et de la réforme administrative nécessite la transformation numérique de l'appareil administratif, l'État égyptien a cherché à réaliser un développement institutionnel numérique durable pour ses différentes institutions, et un certain nombre de modèles se distinguent dans ce cadre, dont les plus importants sont :

1) Le développement institutionnel numérique des ministères et agences gouvernementales s'installant dans la capitale administrative :

La nouvelle capitale administrative est la ville intelligente la plus importante d'Égypte et a été couronnée première capitale numérique du monde arabe pour l'année 2021, par le Conseil arabe des ministres de la communication et de l'information, lors de sa session ordinaire (24) (Décembre 2020). En fait, la transition du gouvernement vers la nouvelle capitale administrative sera qualitative et non géographique d'un bâtiment à l'autre, car la transition comprend un changement dans la façon dont le gouvernement fonctionne et s'exécute, ses relations avec les citoyens et la fourniture de services. Le gouvernement sera participatif, car il traitera les uns avec les autres au sein de la capitale à travers des systèmes numériques qui lui permettront d'échanger des données et des documents liés à la fourniture de services aux citoyens de manière numérique efficace et transparente, de sorte que le gouvernement agira comme un guichet unique, qui se reflète sur le citoyen qui ne sera pas obligé d'extraire des données ou des documents d'une autre entité gouvernementale.

L'État s'efforce de créer l'environnement de l'écosystème numérique pour la nouvelle capitale administrative, à partir de l'infrastructure, en passant par les systèmes et applications que l'employé utilisera lors de son déménagement dans la capitale, pour qualifier les employés à l'utiliser, ainsi que de développer et de renforcer les capacités numériques des employés des ministères et entités se déplaçant vers la nouvelle capitale administrative, et d'assurer la durabilité du système de travail en soutenant le développement des unités de systèmes d'information et la transformation numérique, afin de réaliser un saut qualitatif dans la performance du gouvernement pour devenir un gouvernement intelligent participatif sans papier, à travers lequel la communication et l'échange d'informations sont effectués via des mécanismes numériques. Le projet de déménagement dans la nouvelle capitale administrative repose sur un vaste projet national basé sur six axes principaux, à savoir :

- Établir l'infrastructure technologique nécessaire à la transition du gouvernement vers la nouvelle capitale administrative, à travers laquelle des méthodes de travail basées sur les technologies modernes



seront développées.

- Construire des applications spécialisées qui sont évaluées par chaque ministère ou entité pour numériser les activités et les services fournis aux citoyens.

- Construire des applications participatives pour transformer le gouvernement en un gouvernement intelligent sans papier (système de messagerie, système de signature électronique).

- Numérisation des documents gouvernementaux (la numérisation de tous les dossiers papier a été achevée dans tous les ministères et organismes gouvernementaux, ce qui représente environ un million de documents).

- Fournir un soutien technique aux unités de transformation numérique des ministères et des entités en mouvement en tant que première ligne de soutien technique au sein du gouvernement pour assurer la durabilité du travail de transformation numérique (la formation finale des unités de transformation numérique a été achevée dans environ 45 grandes entités, et la formation est en cours pour le reste des entités, et l'Académie de soutien aux systèmes d'information et aux unités de transformation numérique a été lancée en mai 2021, et les dirigeants et employés des unités de systèmes d'information et de transformation numérique ont été formés avec 7211 certificats).

- Développer et renforcer les capacités des employés sur les compétences numériques nécessaires pour suivre le rythme du nouvel environnement de travail (une formation a été dispensée pour environ 52 677 certificats).

Maturité des services numériques
2) Le développement institutionnel numérique des services gouvernementaux :

Dans le cadre des efforts du gouvernement pour améliorer l'infrastructure technologique du secteur gouvernemental ou ce que l'on appelle les services gouvernementaux numériques, l'État travaille à la création d'un nouveau réseau de câbles à fibre optique d'un coût pouvant atteindre 6 milliards de livres pour connecter 32 500 bâtiments gouvernementaux à travers le pays, au sein du réseau à fibre optique pour améliorer la vitesse d'Internet et fournir des services plus flexibles. 800 bâtiments gouvernementaux du gouvernorat de Port-Saïd ont été connectés au réseau de fibre optique.

L'Égypte a commencé à inclure la connexion de câbles optiques aux maisons et aux nouveaux bâtiments dans les spécifications de construction au niveau de la République, en mettant à jour le code du bâtiment égyptien pour inclure le code des réseaux de télécommunications, qui comprend une partie liée à l'infrastructure pour fournir des communications.

Le volume des investissements dans l'infrastructure de l'information s'est élevé à 60 milliards de livres pour développer des réseaux de communication, s'appuyer sur des fibres optiques et améliorer la qualité des services Internet, ce qui a permis de doubler la vitesse Internet



Lancement de l'application électronique sur les téléphones mobiles «A votre service», qui permet aux citoyens d'enregistrer les plaintes et le suivi, et d'autres services disponibles sur le portail unifié des plaintes du gouvernement de manière simple et rapide, pour faciliter la tâche des citoyens. L'application «A votre service» permet de rechercher dans le répertoire des services gouvernementaux, qui contient des informations sur les services fournis par le gouvernement égyptien et les documents requis pour ces services et leur coût prévu.

fixe moyenne d'environ 7 fois et de faire progresser le classement de l'Égypte dans la vitesse Internet fixe moyenne, se classant au premier rang en Afrique selon le rapport Okla global Speedtest, par rapport à la quatrième place en octobre 2021 et à la quarantième place en janvier 2019. L'État travaille également à l'amélioration de la qualité des services de télécommunications, et le nombre de tours construites a été doublé, passant de 600 tours à 1200 tours au premier semestre 2021, tout en travaillant en parallèle sur la gouvernance des services de télécommunications.

Plus de 75 bases de données gouvernementales ont été connectées les unes aux autres dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Infrastructure nationale de l'Information de l'État égyptien, qui vise à améliorer la vision globale de la planification et à lutter contre les doubles emplois dans les bases de données, car ce projet est le principal pilier sur lequel reposent les applications de digital Egypt. Parallèlement, l'infrastructure de l'autorité de certification de la signature électronique est en cours de développement et les règlements exécutifs de la loi égyptienne sur la signature électronique sont en cours de modification, ce qui inclut l'ajout du service d'estampillage électronique et l'octroi d'une authenticité légale au moment des modifications électroniques (ou ce que l'on appelle l'horodatage) afin de bénéficier de la technologie de signature électronique dans les transactions électroniques gouvernementales, commerciales et administratives.

En conséquence, le système de transformation numérique a été mis en œuvre dans le gouvernorat de Port-Saïd dans un premier temps par le lancement de plus de 150 services numériques dans le gouvernorat; le projet comprenait la mécanisation des secteurs du gouvernement et des services dans le gouvernorat, et les reliant aux bases de données unifiées de l'État en coopération avec les secteurs des services.

125 services gouvernementaux numérisés ont été lancés sur la plate-forme numérique de l'Égypte, dans le cadre d'un projet mis en œuvre avec des investissements dépassant 3 milliards de livres pour numériser les services gouvernementaux et les rendre disponibles via de multiples points de services adaptés à tous les membres de la société, à savoir la plate-forme numérique de l'Égypte, les bureaux de poste, les centres de services gouvernementaux et le centre d'appels (15999).

Le projet d'automatisation du système complet d'assurance maladie a été mis en œuvre en coopération avec les ministères de la Santé et de la Production militaire à travers le lancement du système sur 50 sites à Port-Saïd et un lancement partiel sur 33 sites dans le gouvernorat de Louxor, et est en cours de diffusion pour atteindre 66 sites, ainsi qu'un lancement partiel sur 14 sites à Ismailia, et est en préparation pour le lancement dans les gouvernorats du Sud-Sinaï, d'Assouan et de Suez au cours de l'année en cours.

L'État égyptien, en coopération avec ses différents secteurs et institutions, a également mis en œuvre un grand nombre de projets de services numériques, notamment; projets de justice numérique en Égypte, développement du système foncier agricole et émission de cartes à puce pour les agriculteurs, transformation numérique dans le système d'enseignement supérieur, transformation numérique dans le système de gestion des biens de l'État et numéro national de l'immobilier.

Quatrièmement: Développement des institutions numériques et amélioration de la communication avec les citoyens pour lutter contre

la corruption:

Afin d'investir les rendements du développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales, l'État a tenu à activer des canaux de communication directs avec le citoyen pour renforcer sa participation à la mise en œuvre des objectifs de la Vision de l'Égypte 2030 pour le développement durable et activer son rôle dans la lutte contre la corruption, et dans ce cadre, un certain nombre de plateformes interactives ont été lancées, notamment :

Lancement de l'application «Participez à 2030», une application électronique interactive visant à éduquer les citoyens sur les projets de développement mis en œuvre par l'État, qui sert de plate-forme interactive entre le citoyen et le gouvernement égyptien, pour sensibiliser aux programmes et projets de développement et aux indicateurs de performance, et cette application offre la possibilité d'un suivi périodique de la mise en œuvre des projets, d'une manière qui améliore les mécanismes de communication et de participation communautaire.

Lancement du «Portail unifié des plaintes du gouvernement» <https://www.shakwa.eg>, il s'agit d'une interface moderne pour le gouvernement égyptien et d'un modèle de la volonté du gouvernement de communiquer directement et efficacement avec le citoyen par tous les moyens disponibles, en tirant parti des applications TIC. Le portail est basé sur la promotion du concept de «citoyenneté active». Ce système représente l'une des innovations institutionnelles technologiques sur lesquelles le gouvernement égyptien s'appuie pour recevoir les plaintes des citoyens, les examiner et les diriger vers l'agence gouvernementale compétente, avec un mécanisme de suivi des réponses pour résoudre les plaintes des citoyens avec un haut degré d'efficacité et d'efficacité, alimentant ainsi la confiance dans les gouvernements, améliorant les services publics et créant un citoyen positif. L'impact de l'introduction de ce système se traduit par la réception de 1,26 million de plaintes depuis août 2019, dont 89% ont été traitées, de sorte que le système a réussi à recevoir et à examiner 3,82 millions de plaintes par voie électronique depuis sa création en juillet 2017, et le système a conduit à la croissance du réseau d'entités gouvernementales associées au système, qui repose sur la résolution des plaintes des citoyens, pour atteindre environ 189 entités principales suivies d'entités subsidiaires comptant environ 2925 entités.

Lancement de l'application électronique sur les téléphones mobiles «A votre service», qui permet aux citoyens d'enregistrer les plaintes et le suivi, et d'autres services disponibles sur le portail unifié des plaintes du gouvernement de manière simple et rapide, pour faciliter la tâche des citoyens. L'application «A votre service» permet de rechercher dans le répertoire des services gouvernementaux, qui contient des informations sur les services fournis par le gouvernement égyptien et les documents requis pour ces services et leur coût prévu.

Cinquièmement: L'impact du développement institutionnel numérique sur la position de l'Égypte dans les indicateurs internationaux:

Tous ces efforts dans le domaine du développement institutionnel numérique, en coopération avec toutes les institutions de l'État égyptien, ont eu un impact clair sur l'amélioration de la position de l'Égypte dans les indicateurs régionaux et internationaux, notamment:

Indice de développement de l'administration en ligne: L'Égypte figure parmi les pays ayant un niveau élevé de services d'administration en ligne dans l'Indice de développement des services électroniques publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, où le classement de l'Égypte dans l'Indice a progressé à la 111e place parmi 193 pays en 2020, contre la 114e place en 2018.

- Indice de perception de la corruption: L'Égypte a avancé de deux grades dans l'Indice de Perception de la corruption pour 2020, publié par Transparency Internationale, où son évaluation est devenue de 33 points sur 100, contre 35 points en 2019, pour devenir la 117e place sur 180 pays.

- Indice de préparation du gouvernement à l'intelligence artificielle: Le classement de l'Égypte dans l'indice «Préparation du gouvernement à l'intelligence artificielle» pour 2020 est passé à 55 positions pour devenir la 56e place mondiale parmi 172 pays, contre la 111e place parmi 194 pays en 2019.

- Indice mondial de préparation au réseau pour les gouvernements : L'Égypte a progressé de 8 places dans l'Indice Mondial de préparation au Réseau, se classant 84e en 2020, contre 92e en 2019.

- Indice de cybersécurité: L'Égypte s'est classée au 23e rang mondial sur 193 pays dans l'Indice de cybersécurité (GCI) publié par l'Union internationale des télécommunications en 2021.

- Indice d'inclusion numérique : L'Égypte a progressé de deux positions dans l'amélioration des performances en matière d'inclusion numérique, pour occuper la 50e place en 2020, contre la 52e place en 2017, et devenir l'un des 10 pays à la croissance la plus rapide en matière d'inclusion numérique en 2020.

Première place en Afrique, au niveau régional et quinzième rang mondial occupé par l'Égypte dans l'indice Kearney des emplacements de services mondiaux en 2021